



Projet ACORDIX

**Rapport d'activités
(2006, 2007, 2008)**

Céline Vaguer



Sommaire

| | |
|---|----|
| 1 – Le Projet ACORDIX | 4 |
| 1.1. ACORDIX : Rappel – Lignes de force..... | 4 |
| 1.2. Le projet ACORDIX, des actions | 5 |
| 2 – ACORDIX : Les actions engagées en 2006 | 7 |
| 2.1. Calendrier des actions | 7 |
| 2.2. Les partenaires sollicités..... | 7 |
| 3 – ACORDIX : Les actions de 2007 | 8 |
| 3.1. Calendrier des actions | 8 |
| 3.2. Les établissements concernés..... | 9 |
| 3.3. Mise en œuvre de l'Action d'Information (décembre 2007)..... | 10 |
| 3.4. Difficultés rencontrées | 12 |
| 3.5. Solutions proposées | 12 |
| 4 – Bilan budgétaire – Année 2007 | 13 |
| 4.1. Recettes..... | 13 |
| 4.2. Dépenses..... | 13 |
| 5 – ACORDIX : Les actions de 2008..... | 14 |
| 5.1. Calendrier des actions | 14 |
| 5.2. Les établissements concernés..... | 15 |
| 5.3. Bilan de l'Action d'Information (avril 2008)..... | 16 |
| 5.4. Bilan de l'Action d'évaluation : le 'bilan d'orientation' (Janvier/Juin 2008)..... | 18 |
| 6 – Bilan budgétaire (prévisionnel) – Année 2008..... | 24 |
| 6.1. Recettes..... | 24 |
| 6.2. Dépenses..... | 24 |
| 6.3. Dépenses à prévoir sur le dernier trimestre de 2008 | 25 |
| 7 – ACORDIX : Les actions de 2009..... | 26 |
| 7.1. Calendrier prévisionnel des actions | 26 |
| 7.2. Cahiers des charges..... | 27 |



| | |
|---|----|
| 8 – ACORDIX : Coordonnées du Chef de Projet (jusqu'en août 2008) | 28 |
| 9 – ANNEXES | 28 |
| 9.1. Lettre de soutien de Valérie Péresse à l'Opération ACORDIX..... | 29 |
| 9.2. Exemple de l'Accord-Cadre avec le Rectorat de l'Académie de Versailles, signé le 22 décembre 2006..... | 30 |
| 9.3. Exemple de la Convention Lycée / Université..... | 34 |
| 9.4. Programme des Journées d'Information (décembre 2007)..... | 38 |
| 9.5. Programme des Journées d'Information (avril 2008) | 39 |
| 9.6. Charte d'Engagement..... | 40 |
| 9.7. Autorisation parentale | 43 |
| 9.8. Fiche de Synthèse pour l'Action d'Evaluation | 44 |
| 9.9. Article <i>öhz campus</i> – Das Magazin für Universitäten, Fachhochschulen und Forschungseinrichtungen (n°4, 2008) | 48 |



1 – Le Projet ACORDIX

Le projet **ACORDIX** (Accompagnement, Orientation, Remédiation, Détection, Information) de l'Université Paris 10 a été retenu en réponse à l'appel à projets « *Pour une égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur et aux emplois qualifiés* » lancé en septembre 2005 par M. Azouz Begag (Ministre délégué à l'égalité des chances) et M. François Goulard (Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche).

ACORDIX est avant tout un projet d'accompagnement à la réussite dans les études supérieures. Il doit permettre à des jeunes issus de milieux qualifiés de sensibles d'accéder et de réussir, à la suite d'études supérieures, une insertion professionnelle de qualité.

1.1. ACORDIX : Rappel – Lignes de force

- ACORDIX s'inscrit dans **la durée** puisqu'il se propose d'accompagner une population de lycéens de la classe de Seconde à l'obtention de la Licence.
- Prévue pour accompagner les étudiants sur six années, la structuration des actions de soutien proposées par ACORDIX a toutefois été conçue pour **constituer un apport quelle que soit la durée d'inscription du jeune dans le projet**.
- ACORDIX ne fonctionne que sur un principe d'**autosélection**. La motivation des jeunes constitue l'armature essentielle du projet. Au cours des six années de suivi prévues (de la classe de Seconde à la fin de la Licence), le projet ne consiste qu'en des réponses à une demande étudiante dont on aura suscité l'émergence. ACORDIX se veut adaptatif et souple pour répondre de la façon la plus individualisée possible à la demande et aux besoins globaux des lycéens et étudiants, qui chaque année, choisissent de poursuivre ou non leur inscription dans le projet.
- ACORDIX s'organise par rapport à une **offre de formation sélectionnée** : afin d'augmenter l'efficacité de l'objectif d'ascension sociale visé, l'Université Paris 10 a sélectionné dans son offre de formation, dans un premier temps, certaines formations universitaires (Droit, Economie et Gestion, Mathématiques et Informatique...), optimales au regard de l'insertion professionnelle des diplômés et ce, pour assurer également le suivi des étudiants participant au Projet. La demande des jeunes lycéens a conduit à étendre, dans un second temps, l'offre de formations à d'autres domaines, notamment les Sciences humaines.
- ACORDIX intègre deux facteurs complémentaires susceptibles de favoriser la réussite :
 - Un **facteur social** en soutenant la structuration du réseau d'étudiants relevant du projet. ACORDIX intègre ainsi la prise en compte des besoins sociaux des adolescents et l'importance des modèles d'identification et des relations entre pairs comme élément de soutien et d'intégration à un milieu. De plus, ACORDIX favorise la constitution de réseaux sociaux (étudiants entre eux et étudiants vs tuteurs en entreprise).
 - Un **enrichissement culturel** en intégrant à la construction des projets individualisés des activités culturelles et sportives proposées par l'Université, et ce, dès l'engagement des lycéens dans le Projet (classe de Première).



1.2. Le projet ACORDIX, des actions

Phase 1. La construction du projet d'études et la préparation au passage lycée / enseignement supérieur

1. **Action d'Information** pour les élèves de Seconde qui se déroule à l'Université Paris 10. Elle s'organise autour d'ateliers thématiques qui rassemblent des étudiants, des enseignants et des professionnels. Les lycéens y découvrent d'une part les débouchés professionnels qui s'offrent à l'issue des différents parcours d'études supérieures retenus dans le projet ; d'autre part le contenu, les exigences et les pré-requis des parcours proposés ; et ont une première vision de ce que peut être la vie étudiante grâce aux témoignages et discussions avec les étudiants et la visite du campus.
2. **Action d'Evaluation** pour les élèves de Première qui acceptent de s'engager dans le Projet. Il s'agit d'aider le lycéen à déterminer et/ou à affiner son projet d'études supérieures en pointant ses forces et ses faiblesses en référence au projet d'études visé mais également à envisager avec lui une solution alternative dans son orientation. Pour identifier les besoins qui pourraient constituer des entraves à la réussite, le lycéen fera un « bilan de compétences » (tests d'aptitude, entretiens...), pris en charge par les psychologues vacataires du Centre CACIOPE de l'Université.
3. **Action de Remédiation** pour les élèves de Terminale engagés dans le Projet. Elle consiste en la mise en œuvre du projet individualisé élaboré pendant la phase d'évaluation. Elle vise à optimiser les possibilités de réussite au baccalauréat et à préparer le lycéen à son entrée à l'Université. Pour ce faire, il participe à des ateliers de remédiation (tutorat ; préparation des examens, des dossiers ; développement personnel ; méthodologie universitaire...).

Phase 2. La réussite des études supérieures par un accompagnement individualisé

Action d'Accompagnement pour les étudiants engagés dans le Projet et s'inscrivant en Licence à l'Université Paris 10. Elle vise à faciliter l'adaptation à la vie universitaire en apportant le cas échéant un soutien pédagogique, et à affiner le projet d'études et d'insertion professionnelle. Pour ce faire, elle comprend les mêmes dispositifs que l'action de remédiation de la Phase 1.

| | L1 | L2 | L3 |
|--------------------------------------|---|---|--|
| Suivi du projet individualisé | <ul style="list-style-type: none"> - Suivi trimestriel par le référent du Centre de Counseling - Consultation individuelle si nécessaire | <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel sur le projet - Aide à la constitution de dossiers financiers... - Consultation individuelle si nécessaire | <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel sur le projet - Consultation individuelle si nécessaire - Participation aux ateliers « Techniques de recherche d'emploi » |
| Soutien pédagogique | <ul style="list-style-type: none"> - Tutorat d'accompagnement pédagogique - Ateliers « Méthodes d'études » - Ateliers « Révisions et préparation des examens » | | |
| Soutien motivationnel | Poursuite du parrainage, au choix des étudiants | | <ul style="list-style-type: none"> - Participation des étudiants en tant qu'informateurs aux journées d'information destinées aux élèves de 2^{nde} (Action Information) - Organisation de rencontres professionnelles |
| Intégration sociale | Participation à la « fête du bac » | Participation à la « fête du bac » (organisation et animation) | |

Tableau 1 – Chronologie des actions ACORDIX pour les trois années de Licence



2 – ACORDIX : Les actions engagées en 2006

Les actions engagées en 2006 ont eu pour principaux objectifs d'une part de présenter le Projet ACORDIX, d'autre part de créer le **réseau de partenaires publics et d'entreprises privées** indispensable à sa mise en œuvre tant sur le plan des engagements de personnes que des financements complémentaires.

2.1. Calendrier des actions

| | |
|----------------------|---|
| Mars 2006 | <ul style="list-style-type: none">- Réalisation de deux outils de communication sur le projet :<ul style="list-style-type: none">○ une animation Power-point○ un document de communication simple (WORD) présentant les principales caractéristiques du projet- Présentation du projet ACORDIX en présence de Monsieur le Ministre G. de Robien lors de l'inauguration de l'IUT de Ville d'Avray.- Recherche de soutiens institutionnels : envoi du projet ACORDIX<ul style="list-style-type: none">○ Conseils généraux (Val d'Oise, Yvelines, Hauts de Seine).○ Municipalités des lycées entrant dans le projet (Argenteuil, Asnières, Bezons, Colombes, Gennevilliers, Nanterre, Les Mureaux, Mantes la Jolie, Poissy, Sartrouville). |
| Mai 2006 | <ul style="list-style-type: none">- Rencontres avec les représentants des municipalités d'Asnières et de Nanterre. |
| Juin 2006 | <ul style="list-style-type: none">- Présentation du projet ACORDIX aux instances universitaires (CEVU, CA), adoption de ce projet par le CA le 26 juin 2006. |
| Décembre 2006 | <ul style="list-style-type: none">- Conception de la plate-forme de professionnalisation, rencontres avec divers partenaires de la professionnalisation.- Signature de l'accord cadre, le 22 décembre 2006, entre l'Université Paris 10 et le Rectorat de l'Académie de Versailles. |

2.2. Les partenaires sollicités

- pour participer à l'action de professionnalisation : Syntec, Rotary Club, Deloitte, Sogeti...
- pour participer au financement : Total, les municipalités...

3 – ACORDIX : Les actions de 2007

Les actions engagées en 2007 sont centrées sur la mise en place du Projet sur le terrain. Elles ont permis de rencontrer les Chefs d'établissement, d'installer ACORDIX au sein des lycées engagés dans le Projet et de voir se réaliser la première action du Projet (Action d'Information) en décembre 2007 avec les élèves de Seconde.

Dès juin 2007, **Céline Vaguer**, nommée 'Chef de Projet', a assuré la politique de communication du Projet et mis en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à sa pleine réalisation.

3.1. Calendrier des actions

| | |
|-------------------------------|--|
| Janvier 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Envoi du projet ACORDIX à l'ensemble des Chefs d'établissement susceptibles d'entrer dans le projet. - Réunion de réflexion sur ACORDIX avec les Chefs d'établissement : définition des modalités de fonctionnement du partenariat université/lycée, mise au point d'un calendrier. |
| Février 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de réflexion sur ACORDIX avec les Chefs d'établissement. - Elaboration du modèle de Convention lycée / université. - Réunion avec les représentants de branches professionnelles (partenaires : Syntec, Rotary) pour définir leurs modalités d'intervention sur l'Action d'Information. |
| Juin 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Les modèles de Convention cadre Acordix et de la Convention spécifique au lycée Garamont sont approuvés par le BCA du 11 juin puis par le CA du 25 juin 2007. - Relance de l'ensemble des établissements pour connaître leur décision concernant le Projet ACORDIX (signature ou non de la Convention). - Prise de contact avec l'ensemble des Proverseurs pour l'organisation de la première phase du projet (Action d'Information) prévue initialement au mois de juin. Finalement l'action a été reportée au premier trimestre de l'année scolaire 2007/2008 puisque les lycéens ne sont plus accueillis dans les établissements à cette période du fait de l'organisation des examens. |
| Juillet 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du déroulement de l'Action d'Information. Réalisation du plan d'actions : calendrier, programme de la journée, support pédagogique, organisations logistique, matérielle et scientifique à prévoir... |
| Septembre/Octobre 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des Proverseurs (prise de rendez-vous individuel) dans leur établissement. |

| | |
|----------------------|--|
| Octobre 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des Professeurs Principaux, des Conseillères d'Orientation pour présenter le projet ACORDIX et les actions à mettre en place. - Rencontre des classes pour parler du projet ACORDIX (sauf si l'information est relayée dans les lycées par les professeurs principaux). - Présentation aux membres du Conseil d'Administration de certains établissements du Projet ACORDIX. |
| Novembre 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'Action d'Information en collaboration avec les partenaires (lycées et professionnels). <p>Sollicitation des professionnels, des professeurs, des étudiants pour les tables-rondes... Rédaction de la documentation, fiches-métier... Organisation matérielle, logistique et scientifique... Préparation des conférences plénières... Action de communication autour du Projet (presse, Ministères, Rectorat...).</p> |
| Décembre 2007 | <ul style="list-style-type: none"> - Premières Journées d'Information (10-12-14 décembre 2007) pour les élèves de Seconde (promotion 2006/2007). |

3.2. Les établissements concernés

Le Projet ACORDIX a été proposé à l'ensemble des lycées de ZEP ou de zone sensible relevant du secteur de recrutement (RAVEL) de l'Université Paris 10, soit 13 lycées.

En 2007, quatre lycées ont manifesté leur intérêt pour le Projet ACORDIX par le vote de la Convention en CA et certains ont déjà pu bénéficier de l'Action d'Information organisée en décembre 2007.

| | |
|--|---|
| <p>Lycée Guy de Maupassant – Lycée Enseignement Général et technologique 52 rue Robert Schuman 92701 Colombes Cedex</p> | <p>Mme Guichard (Proviseur) Mr Accipe (Proviseur adjoint)</p> |
| <p>Lycée Auguste Renoir – Lycée Enseignement Général et technologique 137 rue du Menil 92600 Asnières sur Seine</p> | <p>Mme Moussin (Proviseur) Mme Tambour-Diop (Proviseur adjoint) « <i>Convention en cours de signature</i> »</p> |
| <p>Lycée Claude Garamont – Lycée Polyvalent 69 rue de l'Industrie 92701 Colombes cedex</p> | <p>Mr Lis (Proviseur)</p> |
| <p>Lycée Joliot-Curie – Lycée Enseignement général et technologique 92 avenue Joliot-Curie 92014 Nanterre cedex</p> | <p>Mme Villatte (Proviseur) Mme Lavergne (Proviseur adjoint)</p> |

3.3. Mise en œuvre de l'Action d'Information (décembre 2007)

Les **Premières Journées d'Information ACORDIX** (cf. Programme en Annexe) ont eu lieu à l'Université Paris 10, les 10-12-14 décembre 2007, organisées avec le soutien du Service Commun Universitaire d'Information & d'Orientation – SCUIO (Françoise Prost, Nathalie Bastard). Ces Journées concernaient l'ensemble des lycéens de Seconde (promotion 2006/2007) des établissements engagés dans le Projet – élèves qui étaient finalement en Première au moment du déroulement des Journées d'Information puisque l'action a été reportée de juin à décembre.

Ces premières Journées d'Information ont reçu le soutien de Madame Le Ministre Valérie Pécresse (Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) qui nous a adressé un communiqué, lu à l'ouverture de chacune des Journées (Cf. Lettre en Annexe) par Céline Vaguer.

Organisation des Journées d'Information

Les Journées d'Information s'organisent autour de conférences et d'ateliers thématiques qui rassemblent, pour les lycéens, des acteurs du monde académique et du privé (**70 témoins** ont participé aux ateliers thématiques des Journées d'Information de décembre 2007).

- Les conférences ont permis de présenter :
 - (i) d'une part, le Projet ACORDIX – un projet d'accompagnement à la réussite dans les études supérieures qui doit permettre aux lycéens de préparer leur accès vers des études supérieures (Université ou autres), de les soutenir dans la réussite de leurs études et de les accompagner, à la suite des études supérieures, vers une insertion professionnelle de qualité. Tout cela en respectant leur choix d'orientation – ; conférence assurée par Céline Vaguer (Chef de Projet).
 - (ii) d'autre part, l'Université en général (les grades et titres universitaires, l'organisation des études universitaires, les exigences universitaires...) et l'Université Paris 10 en particulier (les différentes formations universitaires – générales et professionnelles, les domaines de formation en Licence et leur pré-requis...); conférence assurée par Bruno Lefebvre (Vice-Président chargé du CEVU).
- Les ateliers thématiques en Droit, Economie/Gestion, Métiers du livre, Mathématique/Informatique ont rassemblé des étudiants de Licence, Master, Doctorat ; des enseignants de l'Université et des professionnels (contrôleur du travail, avocat, greffière, responsable éditorial, D.R.H., libraire, ingénieur d'études, éditeur, contrôleur interne-finances, inspecteur des impôts, chef de projets, professeur des écoles, professionnels de l'immobilier, du CFA...).

Il s'agissait de faire découvrir aux jeunes des métiers et des formations qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont donc reçu des témoignages sur des formations (les caractéristiques des études universitaires – contenu, exigences, pré-requis ; les parcours d'études recommandés pour les professions ciblées ; l'insertion à l'Université ; la vie sur le campus) et des débouchés professionnels, des métiers auxquels ils n'auraient pas pensé spontanément (caractéristiques des professions exercées, parcours, carrière), qu'ils ne connaissaient pas et qui s'offrent pourtant à l'issue de formations dispensées à l'Université Paris 10. Ces ateliers ont permis à certains lycéens de prendre des contacts et de trouver des stages chez des éditeurs, notamment.

Ces Journées ont également permis aux lycéens d'avoir une première vision de ce que peut être la vie étudiante grâce notamment aux échanges permis avec l'étudiant-tuteur qui les a accompagnés tout au long de la journée, mais aussi par la visite du campus, le déjeuner offert au Restaurant Universitaire...

L'Action d'Information se déroule d'une part sur le campus, ce qui en permet une première découverte par les lycéens ; d'autre part dans les lycées où interviennent les référents universitaires (principalement Céline Vaguer, Chef de projet ACORDIX) au côté des professeurs de lycée (pour préparer notamment la Journée, mais aussi pour dresser le bilan de la Journée et répondre aux dernières questions laissées sans réponse).

Nous avons pu valoriser ces 1^{ères} Journées d'Information grâce à la diffusion de reportages aux Journaux télévisés de France 3, le 13/12/2007. L'opération ACORDIX y a été présentée pour illustrer l'annonce du Plan 'Réussite en Licence' fait ce même jour par Valérie Pécresse.

Acteurs des trois Journées d'Information

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Enseignants | 17 |
| Professionnels | 24 |
| Etudiants (témoin) | 25 |
| Etudiants (encadrement des lycéens) | 20 |
| Comité d'organisation | 3 |
| Lycéens | 711 |
| Accompagnateurs | 55 |
| | 855 |

Population lycéenne accueillie au cours de ces Journées d'Information

Nous avons accueilli, au cours de ces trois Journées d'Information ACORDIX, sur le Campus de Nanterre, **30 classes**, soit près de **800 lycéens et professeurs/accompagnateurs** des lycées Claude Garamont (Colombes), Guy de Maupassant (Colombes), Auguste Renoir (Asnières) et Joliot-Curie (Nanterre) ; lycées ayant choisi de s'investir dans le Projet ACORDIX.

| Lycées | Nb de classes | Nb d'élèves | Nb accompagnateurs |
|---|---------------|-------------|--------------------|
| Lycée Auguste Renoir (Asnières sur Seine) | 4 | 107 | 7 |
| Lycée Claude Garamont (Colombes) | 5 | 92 | 6 |
| Lycée Guy de Maupassant (Colombes) | 12 | 319 | 25 |
| Lycée Joliot-Curie (Nanterre) | 9 | 193 | 17 |

3.4. Difficultés rencontrées

Deux principales difficultés ont été rencontrées. Elles concernent d'une part le temps à consacrer à la mise en place du Projet, d'autre part les financements complémentaires.

- Le temps à consacrer à la mise en place du projet :

- Importance de la communication à mettre en place avec les lycées et les professionnels : difficulté à identifier les partenaires professionnels aptes à participer au Projet, à relayer la bonne information...
- Difficulté dans la compatibilité des calendriers des uns et des autres (qui amène à multiplier les mini-réunions).

- Les financements complémentaires

- Partenaires privés. Plusieurs partenaires industriels ont été intéressés par le Projet ACORDIX et sont prêts à participer à son financement sur leur taxe d'apprentissage. Notre nonaccès à certaines catégories de cette taxe (catégorie A notamment) limite et complexifie le financement global du Projet.
- Partenaires publics. Globalement, il y a eu peu d'engagements en dépit de nos efforts. Les municipalités financent plutôt les actions au niveau de l'école primaire ; Les Conseils généraux offrent peu d'ouverture ; en ce qui concerne la Région, nous sommes en attente de réponse.

3.5. Solutions proposées

Pour répondre aux difficultés rencontrées des solutions ont été proposées :

- Le recrutement d'une Chargée de mission dédiée au Projet ACORDIX (Céline Vaguer) a permis d'assurer d'une part une communication accrue vers les Chefs d'établissement et les personnes des lycées impliquées, d'autre part l'organisation, le suivi et la visibilité de l'ensemble des actions du Projet auprès des lycées, des professionnels et des institutions.
- La décentralisation des financements complémentaires en impliquant les lycées qui peuvent recevoir la taxe d'apprentissage comme partenaires financiers. Cette décision nous a amenés à élaborer des avenants financiers à la convention type. Certains établissements ont donc reçu de la taxe d'apprentissage, spécifiquement versée pour le Projet ACORDIX.

L'ensemble des actions proposées dans le cadre du Projet ACORDIX est éligible et peut être financé par la taxe d'apprentissage. En fonction du nombre de classes (action d'information) et d'élèves (autres actions) inscrits dans le Projet, une facturation annuelle sera établie par l'Université aux établissements ayant reçu la taxe d'apprentissage allouée au Projet ACORDIX.

4 – Bilan budgétaire – Année 2007

Présentation du bilan budgétaire du Projet ACORDIX pour l'année 2007

4.1. Recettes

| | |
|---|---|
| subvention « Promouvoir égalité des chances » | 51 300€ |
| subvention des partenaires publics, collectivité territoriale | 0€ |
| subvention des partenaires privés (taxe d'apprentissage) | en attente facturation des établissements |
| Total des Recettes | 51 300€ |

4.2. Dépenses

| | |
|--|---------------|
| Recrutement du Chef de projet, personnel niveau IGE | 7 090€ |
| Conception et réalisation graphique de plaquettes & dépliant (Ldesign) | 5 025€ |
| Impression plaquettes & dépliant (Vsuin) | 1 450€ |
| Reproduction documents / plaquettes / Cédérom (Air UPX) | 500€ |
| Frais de réception (Déjeuner CROUS, Cocktail) | 3 360 € |
| - Cocktail | 1 400 € |
| - Déjeuner CROUS (700 repas) | 1 960 € |
| Encadrement par les enseignants du secondaire | 37 400€ |
| Conférences par des enseignants, des professionnels | 15 000€ |
| Encadrement par les étudiants-tuteurs | 5 790€ |
| Total des Dépenses | 75 615 |

5 – ACORDIX : Les actions de 2008

Les actions engagées en 2008 concernent d'une part les classes de Seconde par l'organisation des **2nd Journées d'Information** (au mois d'avril), d'autre part les élèves de Première s'engageant dans le Projet par la mise en œuvre de l'Action d'évaluation : les « **bilans d'orientation** » (dès le mois de février).

5.1. Calendrier des actions

| | |
|---|---|
| Janvier 2008 | <ul style="list-style-type: none"> - Retour des Journées d'Information dans les lycées. - Manifestation par les lycéens du souhait d'entrer dans le Projet ACORDIX. - Suivi administratif & financier (dossier des vacataires, facturation...). |
| 31 janvier - 1^{er} février 2008 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Projet ACORDIX par Céline Vaguer au Symposium 'Du secondaire au supérieur : orientation et sélection en France et en Autriche' qui s'est tenu à Vienne (Autriche) les 31 janvier et 1^{er} février 2008, organisé par l'Institut Français de Vienne en coopération avec le Ministère autrichien de l'Enseignement, de l'Art et de la Culture et le Ministère autrichien de la Science et de la Recherche. |
| Février/Avril 2008 | <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'organisation des prochaines Journées d'Information. - Relance des établissements. Rencontre du Proviseur et Proviseur adjoint du Lycée Le Corbusier (nouvel entrant), dans leur établissement. |
| Février/Juin 2008 | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de l'Action d'évaluation avec les lycéens de Première (entretien individuel...) + Ateliers culturels + Action d'intégration sociale. - Recrutement des psychologues externes. |
| Avril 2008 | <ul style="list-style-type: none"> - 2nd Journées d'Information pour les élèves de Seconde (promotion 2007/2008) [7-10-14 avril 2008]. |
| Avril/Août 2008 | <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions. - Suivi administratif & financier (dossier des vacataires, facturation...). - Rendez-vous ou entretien téléphonique avec de nouveaux partenaires (La ligue de l'enseignement des Hauts de Seine, IMS-Entreprendre pour la Cité). - Envoi du bilan aux Chefs d'établissement (Bilan des actions 2007 + Bilan de l'Action d'évaluation). - Envoi du Bilan global du Projet ACORDIX (2006, 2007, 2008) au Ministère, Rectorat, institutionnels ayant financé le Projet... - Envoi par courrier postal des synthèses du bilan d'orientation pour les lycéens ayant fini leur bilan. |



Nous avons pu valoriser le Projet ACORDIX en le présentant au **Symposium 'Du secondaire au supérieur : orientation et sélection en France et en Autriche'** qui s'est tenu à Vienne (Autriche) les 31 janvier et 1^{er} février 2008, organisé par l'Institut Français de Vienne en coopération avec le Ministère autrichien de l'Enseignement, de l'Art et de la Culture et le Ministère autrichien de la Science et de la Recherche.

A l'issue de ce Symposium, un **article est paru dans le magazine autrichien *öhz campus – Das Magazin für Universitäten, Fachhochschulen und Forschungseinrichtungen* (n°4, 2008, p.13-22) – illustré par des photos des 1^{ères} Journées d'Information – reprenant la présentation faite par Céline Vaguer du Projet ACORDIX.**

5.2. Les établissements concernés

Le Projet ACORDIX a été proposé à l'ensemble des lycées de ZEP ou de zone sensible relevant du secteur de recrutement (RAVEL) de l'Université Paris 10, soit 13 lycées.

En 2008, cinq lycées ont manifesté leur intérêt pour le Projet ACORDIX par le vote de la Convention en CA et ont bénéficié des actions organisées en décembre 2007 et sur l'année 2008.

| | |
|--|--|
| <p>Lycée Guy de Maupassant – Lycée Enseignement Général et technologique 52 rue Robert Schuman 92701 Colombes Cedex</p> | <p>Mme Guichard (Proviseur) Mr Accipe (Proviseur adjoint)</p> |
| <p>Lycée Claude Garamont – Lycée Polyvalent 69 rue de l'Industrie 92701 Colombes cedex</p> | <p>Mr Lis (Proviseur)</p> |
| <p>Lycée Joliot-Curie – Lycée Enseignement général et technologique 92 avenue Joliot-Curie 92014 Nanterre cedex</p> | <p>Mme Villatte (Proviseur) Mme Lavergne (Proviseur adjoint)</p> |
| <p>Lycée Le Corbusier – Lycée Enseignement général et technologique 88 rue de Villiers 78300 Poissy</p> | <p>Mme Margerand (Proviseur) Mme Colin (Proviseur adjoint)</p> |
| <p>Lycée Romain Rolland – Lycée Enseignement général et technologique 1 place Romain Rolland 95100 Argenteuil</p> | <p>Mme Le Bras (Proviseur) Mr Planté (Proviseur adjoint)</p> |

Nous rencontrons des difficultés avec deux établissements qui ne répondent plus à nos sollicitations :

| | |
|--|---|
| <p>Lycée Auguste Renoir – Lycée Enseignement Général et technologique 137 rue du Menil 92600 Asnières sur Seine</p> | <p>Mme Moussin (Proviseur) Mme Tambour-Diop (Proviseur adjoint)</p> |
| <p>Lycée Jean Jaurès – Lycée Enseignement Général et technologique 25 rue Charles Lecoq 95104 Argenteuil Cedex</p> | <p>Mme Tobaty (Proviseur) Mr Bocage (Proviseur adjoint) <i>[Proviseur dans l'attente d'une réponse du Rectorat concernant la validité de la Convention]</i></p> |

5.3. Bilan de l'Action d'Information (avril 2008)

Les **2nd Journées d'Information** ACORDIX (cf. Programme en Annexe) se sont déroulées à l'Université Paris 10 les 7-10-14 avril 2008. Elles ont bénéficié du soutien logistique du Service Commun Universitaire d'Information & d'Orientation – SCUIO (Nathalie Bastard, Françoise Martin, Françoise Prost) et ciblaient l'ensemble des classes de Seconde (promotion 2007/2008) des établissements investis dans le Projet ACORDIX, soit **64 classes** et **près de 1 900 élèves** de Seconde.

| Lycées | Nb de classes | Nb d'élèves |
|--|---------------|--------------|
| Lycée Auguste Renoir (Asnières sur Seine) | 12 | 420 |
| Lycée Guy de Maupassant (Colombes) | 13 | 364 |
| Lycée Joliot-Curie (Nanterre) | 14 | 410 |
| Lycée Le Corbusier (Poissy) | 14 | 400 |
| Lycée Romain Rolland (Argenteuil) | 11 | 298 |
| | 64 | 1 892 |

Nous n'avons finalement pas pu accueillir l'ensemble des lycéens initialement prévu du fait des **grèves lycéennes**. Les Proviseurs ont eu à gérer les conflits au sein et à l'extérieur de leur établissement et ont eu peine à organiser la venue des lycéens et professeurs/accompagnateurs sur le Campus de Nanterre. Quoi qu'il en soit, ces **2nd Journées d'Information** se sont tenues et d'autres sont programmées pour fin septembre/début octobre 2008 pour les lycéens n'ayant pas pu assister à ces Journées d'avril.

5.3.1. Organisation des 2nd Journées d'Information

Les 2nd Journées d'Information se sont articulées autour de conférences et d'ateliers thématiques concernant les domaines du Droit, de l'Economie et de la Gestion, des Sciences Humaines et Sociales, des Arts, Lettres et langues. Elles ont rassemblé en tout **466 personnes** dont une cinquantaine issues du monde académique et du privé.

Acteurs des 2nd Journées d'Information (avril 2008)

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Enseignants | 14 |
| Professionnels | 18 |
| Etudiants (témoin) | 17 |
| Etudiants (encadrement des lycéens) | 31 |
| Comité d'organisation | 2 |
| Lycéens | 357 |
| Accompagnateurs | 27 |
| | 466 |

Population lycéenne accueillie au cours de ces 2nd Journées d'Information

Nous avons accueilli, au cours de ces trois Journées d'Information ACORDIX, sur le Campus de Nanterre, **14 classes** de Seconde, soit **357 lycéens et 27 professeurs/accompagnateurs** des lycées Joliot-Curie (Nanterre), Le Corbusier (Poissy), Romain Rolland (Argenteuil).

| Lycées | Nb de classes | Nb d'élèves | Nb d'accompagnateurs |
|-----------------------------------|---------------|-------------|----------------------|
| Lycée Joliot-Curie (Nanterre) | 9 | 223 | 16 |
| Lycée Le Corbusier (Poissy) | 3 | 79 | 6 |
| Lycée Romain Rolland (Argenteuil) | 2 | 55 | 5 |

5.3.2. Difficultés rencontrées. Suite aux grèves et à un calendrier rétréci du fait des ponts du mois de mai, nous n'avons pas pu aller dresser le bilan de ces **2nd Journées d'Information** au sein des établissements. Ce sera partie remise en décembre 2008 lorsque nous irons le faire pour les 3^{ème} Journées d'Information qui se seront tenues au mois d'octobre. La population concernée étant les élèves de Première, nous serons amenée à rencontrer les jeunes de Seconde venus en avril sur le Campus.

5.4. Bilan de l'Action d'évaluation : le 'bilan d'orientation' (Janvier/Juin 2008)

Un retour dans les lycées tout au long du mois de janvier 2008 a permis d'apporter aux jeunes des précisions sur le projet ACORDIX, de dresser le bilan de ces 1^{ères} Journées d'Information et d'envisager l'avenir. Ainsi **sur les 711 élèves présents aux Journées d'Information, 221 choisissent de rentrer dans le projet** et de suivre l'Action d'évaluation (action 'Bilan/Projet') qui a pour objectif d'affiner ou de déterminer le projet d'études du lycéen et d'envisager les actions de soutien à mettre en place en Terminale.

Cette Action d'évaluation s'est déroulée à l'Université Paris 10, au cours du second semestre 2008 et a été organisée par Mme Ehtecham, chargée de mission, recrutée dans le cadre du Projet ACORDIX pour prendre en charge l'organisation de cette Action (gestion des planning, des entretiens et des passations de tests).

5.4.1. Nombre de jeunes souhaitant participer au Projet ACORDIX (état par lycées et classe établi en mars 2008)

| Lycée Guy de Maupassant (Colombes) | | |
|---|---------------------------|----------------------|
| Classes | Estimation (janvier 2008) | Inscrits (mars 2008) |
| 607 (ST2S) | 12 | 17 |
| 608 (ST2S) | 8 | 10 |
| 604 (ES) | 13 | 22 |
| 601 (L) | 12 | 10 |
| 610 (STG) | 2 | 3 |
| 602 (ES) | 9 | 6 |
| 605 (S) | 3 | 4 |
| 609 (ST2S) | 8 | 7 |
| 611 (STG) | 16 | 16 |
| 612 (STG) | 8 | 9 |
| 603 (ES) | 13 | 14 |
| 606 (S) | 8 | 6 |
| Total | 112 | 124 |

| Lycée Claude Garamont (Colombes) | | |
|---|---------------------------|----------------------|
| Classes | Estimation (janvier 2008) | Inscrits (mars 2008) |
| 1BPA | 10 | 9 |
| 1BPB | 10 | 12 |
| 1BPC | 5 | 1 |
| 1BPD | ? | 1 |
| 1BPE | ? | 1 |
| Total | 25 | 24 |

| Lycée Joliot-Curie (Nanterre) | | |
|-------------------------------|---------------------------|----------------------|
| Classes | Estimation (janvier 2008) | Inscrits (mars 2008) |
| 1.S1 | 8 | 5 |
| 1.STG4 | 3 | 6 |
| 1.STG3 | 0 | 8 |
| 1.L | 4 | 2 |
| 1.S2 | 4 | 4 |
| 1.STG1 | 4 | 14 |
| 1.S3 | 9 | 12 |
| 1.STG2 | 13 | 9 |
| 1.ES1 | 12 | 13 |
| Total | 57 | 73 |

| | Estimation (janvier 2008) | Inscrits (mars 2008) |
|--------------|---------------------------|----------------------|
| Total | 194 | 221 |

5.4.2. Descriptif de l'Action d'évaluation

Cette **Action d'évaluation** concerne les élèves de Première qui ont décidé de s'inscrire dans le Projet ACORDIX. Elle a pour objectif d'aider le lycéen à élaborer son projet d'études supérieures. Elle permet également d'envisager avec lui une solution alternative dans son orientation. Pour ce faire, le lycéen suit un « bilan d'orientation » qui permet de planifier les actions de soutien à mettre en place en Terminale dans l'action dite 'de remédiation'.

Ce bilan d'orientation est pris en charge par des spécialistes de l'orientation et se déroule à l'Université Paris 10 grâce au soutien actif du CACIOPE (ex-SCUIO). Afin de pouvoir procéder à l'Action d'évaluation, les **lycéens mineurs** doivent se présenter au premier entretien avec une autorisation parentale signée (cf. le document en Annexe) – pour des raisons juridiques. Cette attestation a été transmise aux jeunes par l'intermédiaire du Chef d'établissement. Sans cette autorisation, nous ne pouvons procéder aux entretiens.

Contenu et organisation des bilans d'orientation. Pour suivre ce « bilan d'orientation », les lycéens sont invités à se rendre à l'Université Paris 10¹. Le format initial du bilan s'organisait autour de 5 séances, chacune d'une durée équivalente à ½ journée. Lorsque cela se révélait nécessaire, nous avons pris en charge les déjeuners des lycéens afin qu'ils puissent retourner en classe immédiatement après la séance.

¹ Le SAJIX, relayé par les Chefs d'établissement, nous a confirmé que les jeunes peuvent se rendre sur le campus de Nanterre.

| | Description | Durée |
|-------------------------------|---|-------|
| 1^{ère} séance | Entretien individuel Questionnaires de motivation, d'intérêt | 3h |
| 2^{ème} séance | Restitution de la 1 ^{ère} séance Atelier : construction du projet d'étude et/ou du projet professionnel (définition d'un profil, travail sur la connaissance de soi, Intérêts professionnels, Comparaison du profil des jeunes lié au test à un profil 'idéal'...). | 3h |
| 3^{ème} séance | Atelier : construction du projet d'étude et/ou du projet professionnel (élaboration d'une grille de questionnaire, fiche de recherche métier, recherche d'informations...). | 3h |
| 4^{ème} séance | Tests d'aptitudes transversales (Vocabulaire et syntaxe - tests de MINC ; Littéracie et mathématiques ; Test de raisonnement logique) | 2h |
| 5^{ème} séance | Entretien | 1h |

Format initial du bilan d'orientation (février 2008)

Suite aux événements lycéens et à la difficulté de réunir l'ensemble des protagonistes, le format des 'bilans d'orientation' a donc été réduit à trois séances :

| | Description de la séance | Objectif | Durée |
|-------------------------------|--|--|-------|
| 1^{ère} séance | Entretien individuel | Expliquer les objectifs, la démarche suivie et recueillir des informations sur la situation familiale et scolaire du jeune, l'état de son projet ; mettre le jeune en confiance | 1h |
| | Tests d'intérêts professionnels | HEXA 3D (test d'intérêts professionnels) + Tests de motivation | 2h |
| 2^{ème} séance | Tests d'aptitudes transversales | DAT 5 (tests de raisonnement verbal & numérique) | 1h |
| | Atelier collectif : construction du projet d'étude | Restitution des résultats aux tests (HEXA 3D) de la 1 ^{ère} séance. Construction du projet d'étude et/ou du projet professionnel (définition d'un profil, travail sur la connaissance de soi, Intérêts professionnels, Comparaison du profil des jeunes lié au test à un profil 'idéal'...). | 2h30 |
| 3^{ème} séance | Entretien individuel | Restitution au jeune des résultats des tests, questionnaires et atelier. Point avec le jeune sur son projet. Une synthèse écrite pourra être remise au jeune faisant état de ses points forts et de ses points à améliorer par rapport à son projet. | 1h |

Format final du bilan d'orientation (juin 2008)



Présentation des tests retenus :

Le test **HEXA 3D** est un test d'évaluation d'intérêt professionnel conçu à partir du modèle de Holland (RIASEC). Le questionnaire comporte trois sections permettant d'aborder les représentations des personnes à travers trois domaines : les activités préférées, leurs qualités, le monde professionnel. Pour chaque domaine, les items se présentent par série de six. La tâche du sujet est d'indiquer ses préférences pour chacun des items.

Une **échelle de motivation en éducation**. Il s'agit de 28 questions portant sur les raisons pour lesquelles les lycéens vont au lycée.

Le **DAT5**, il s'agit de tests différentiels d'aptitudes, modulables utilisés pour l'orientation scolaire et la sélection. Les lycéens ont principalement eu affaire au *Cahier 1* qui comporte trois épreuves qui évaluent les aspects principaux de l'intelligence : le raisonnement verbal, le raisonnement numérique, le raisonnement abstrait.

5.4.3. Intervenants sollicités pour les 'Bilans d'orientation'

- **12 Conseillers d'orientation-psychologue (COP), vacataires**
Mlle Wojcichowski, Mme Florent, Mme Kalfon, Mme Le Thiec, Mme Marzolf, Mme Poulin, Mme Soubai Trema, Mr Agézilas, Mr Cu villier, Mr Dulu, Mr Gerry, Mr Jasion
- **1 psychologue, Master pro 'Orientation, Evaluation, Conseil'**
Melle Ehtecham
- **7 étudiants pour encadrer les jeunes pendant les bilans et assurer la passation des tests**

5.4.4. Bilan

Nous avons rédigé un **carnet de bord** par établissement précisant la participation de chacun des jeunes à l'Action d'évaluation. Cela permet de savoir où chaque jeune en est dans son bilan et ainsi de décider des actions à mettre en place pour la rentrée (octobre 2008) :

- **si le jeune a fini son bilan**, il faudra organiser, au cours du premier trimestre de l'année 2008-2009, une réunion avec l'équipe pédagogique pour savoir quelles opérations on met en place dans l'Action de remédiation (en Terminale).
- **si le jeune n'a pas fini son bilan**, il faut finir les bilans sur le premier trimestre de l'année scolaire 2008-2009 et planifier la réunion avec l'équipe pédagogique dans la foulée afin de pouvoir planifier les opérations à mettre en place pour l'Action de remédiation, dès janvier 2009. Relancer les jeunes qui ne sont pas venus aux séances 1 & 2, 3 (cf. tableaux *infra* & le bilan par établissement).

Etat des bilans d'orientation par établissement :

| | Lycée Joliot-Curie (Nanterre) | Lycée Claude Garamont (Colombes) | Lycée Guy de Maupassant (Colombes) |
|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Estimation (janvier 2008) | 57 | 25 | 112 |
| Inscrits (mars 2008) | 73 | 24 | 124 |
| Inscrits à T0 | 76 | 25 | 124 |
| Présents S1 | 63 [13 abs] | 17 [1 abandon, 7 abs] | 11 [113 abs] |
| Présents S2 | 44 [19 à convoquer] | à convoquer pour la suite | à convoquer pour la suite |
| Présents S3 | 17 [27 à convoquer] | | |

Conclusions. Sur les 225 jeunes qui souhaitaient suivre le « bilan d'orientation » et ainsi entrer dans le Projet ACORDIX, **92** se sont manifestés, malgré le contexte de grève lycéenne (ce qui prouve leur motivation). Ceux qui n'ont pu être contactés ou approchés, seront relancés au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2008-2009.

Synthèse du tableau :

- 17 jeunes ont fini leur bilan
- 27 jeunes n'ont plus que l'entretien final à passer pour pouvoir bénéficier de la synthèse
- 47 jeunes ont mis un pied dans le bilan, reste les séances 2 & 3 à passer
- 133 jeunes ne sont pas venus à la 1^{ère} séance (connaître la nature de cette absence : abandon ou empêchement)
- 1 jeune se retire du Projet

5.4.5. Difficultés rencontrées

Attention : Il faut rester vigilant sur le fait que le **Projet ACORDIX ne doit pas être un terrain d'investigation pour les Psychologues**. Comme mentionné dans le 'Contrat d'Engagement' (cf. Annexe), l'Université Paris 10, à travers son Chef de Projet, « s'engage à ce que les productions des lycéens (verbales et/ou écrites) ne servent pas à des études sans l'accord du jeune et du Chef d'établissement ». Nous avons dû empêcher l'exploitation de données par des étudiantes de M2 de Master de l'Orientat qui ne nous avez pas avertie de leurs motivations. De ce fait, il faut rester vigilant sur le suivi des jeunes et de leur dossier (informations sensibles, à ne pas diffuser, ni égarer – CNIL).

Le recrutement des psychologues. Il faut que le recrutement soit clair (certains des psychologues recrutés ne connaissaient pas les tests proposés ; ce qui nécessite donc un temps d'adaptation). Nous proposons de réunir une 'commission de spécialistes' et que le recrutement se fasse de façon collégiale et non arbitraire. Cette année, du fait que nous souhaitions commencer dès février 2008, la mise en place s'est fait dans l'urgence et à reposer sur les réseaux des psychologues eux-mêmes. Nous les remercions de leur vive implication et de leur soutien.



Difficulté de **communication** notamment entre les Chefs d'établissement et la Chargée de mission. Cela s'explique d'une part par le fait que les Chefs d'établissement ont été amenés à changer d'interlocuteur (Mercedeh Ehtecham) qui n'était pas au fait du Projet ACORDIX et consciente de ce qui se passait dans les établissements ; d'autre part par le fait que la période n'était pas propice à cause des grèves lycéennes.

6 – Bilan budgétaire (prévisionnel) – Année 2008

Présentation du bilan budgétaire du Projet ACORDIX pour l'année 2008

6.1. Recettes

| | |
|---|---------------------------|
| Subvention « Promouvoir égalité des chances » | 226 297 € (non versée) |
| Subvention des partenaires publics, collectivité territoriale | relancés |
| Subvention des partenaires privés (taxe d'apprentissage) | relancés |
| Subvention UPX | 9 000 € |
| | 235 297€ |

6.2. Dépenses

| | |
|--|-----------------|
| Recrutement de personnel | 20 000 € |
| Recrutement du Chef de projet, personnel niveau IGE Janvier 2008-Juillet 2008 | 10 000 € (brut) |
| Recrutement d'une Chargée de mission | ?? |
| Action d'Information (avril 2008) | 40 000 € |
| Conception et réalisation graphique de plaquettes & dépliants (Ldesign) – Facture | 2 650 € |
| Impression plaquettes & dépliants (Vsuin) – Devis | 1 320 € |
| Reproduction documents / plaquettes / Cédérom (Air UPX) | 1 000 € |
| Frais de réception (Déjeuner CROUS, Cocktail) | |
| - Cocktail | 1 390 € |
| - Déjeuner CROUS | 1 500 € |
| Encadrement par les enseignants du secondaire | 14 600 € |
| Conférences par des enseignants, des professionnels, des étudiants | 11 500 € |
| Encadrement par les étudiants-tuteurs | 4 500 € |



| | |
|---|-----------------|
| Action 'Bilan d'orientation' (Janvier / Juin 2008) | 15 000 € |
| Achat de Tests – ECPA | |
| - HEXA 3D | 1 100 € |
| - DAT5 | 1 300 € |
| Frais de réception (Déjeuner CROUS) des lycéens, encadrants | |
| - Mars | ?? |
| - Avril | ?? |
| - Mai | ?? |
| Recrutement d'étudiants pour encadrer les lycéens | 900 € |
| Recrutement des psychologues | 9 600 € |

6.3. Dépenses à prévoir sur le dernier trimestre de 2008

| | |
|--|-----------------|
| Action d'information (septembre/octobre 2008) | 70 000 € |
| Fin des 'bilans d'orientation' (septembre-décembre 2008) | 30 000 € |
| Fête de signature des 'Contrat d'engagement' | 2 000 € |
| Fête de promotion | 9 000 € |

7 – ACORDIX : Les actions de 2009

Les actions programmées pour 2009 se situent dans la lancée de celles de 2007 & 2008. Elles concerneront essentiellement les élèves de Première et de Terminale des lycées investis dans le Projet.

7.1. Calendrier prévisionnel des actions

| | |
|---|--|
| 8 septembre 2008 | IMS-Entreprendre pour la Cité 141 Avenue de Clichy 75017 Paris 01.70.69.00.90 / www.imsentreprendre.com |
| 29 septembre 2008 / 03 octobre 2008 | 3^{èmes} Journées d'Information – Promo 2008 [participent à cette Journée les élèves de Première] |
| Septembre-Décembre 2008 | - Signature des engagements 'Charte d'engagements' [fête] - Fin des bilans pour la Promo 2007 - Réunion avec l'équipe pédagogique pour la mise en place de l'action 'Tutorat (pour ceux qui ont fini l'action d'évaluation) |
| Décembre 2008 (entre le 8/12 et le 20/12) | - Retour dans les établissements pour faire le point sur les 3 ^{èmes} Journées d'Information |
| Janvier-Juin 2009 | - Action d'évaluation, pour la Promo 2008 - Action Tutorat, pour la Promo 2007 |
| Planifier les 2 actions culturelles (danse, théâtre...) | - Janvier-février 2009 - Avril-mai 2009 |
| Fête de Promotion : Visite de la Tour Eiffel ² | - Mai 2009 |

² Une proposition d'activités doit être soumise par Carmelina De Pablo de la *Ligue de l'enseignement des Hauts de Seine*.

7.2. Cahiers des charges

| | |
|---|--|
| - Facturation de la Taxe d'apprentissage | Cf. Bruno Lefebvre. Il devait relancer Mme Boucard qui a reçu l'ensemble du dossier (lettres pour les lycées, copie de la convention) en mars 2008 |
| - Lettre pour Mme Péresse | Adressée à Mme Madeuf pour signature (le 17 juillet 2008). Vérifier qu'elle s'en est acquittée. Copie du courrier pour information à Bruno Lefebvre & Françoise Prost. |
| - Dossiers de recrutement de vacataires (enseignants, tuteurs...) | Tous les dossiers complets en ma possession ont été transmis au SDRH. Il me reste quelques dossiers de professeurs-référent du lycée Joliot-Curie. Les enseignants devaient me faire parvenir leur état de vacation signé et/ou un imprimé incomplet (cf. classeur) |
| - Relance du réseau de partenaires. Dossier ACORDIX pour les mairies | Dossier envoyé le 17/07/2008 aux mairies des 4 communes des lycées investis dans ACORDIX (Argenteuil, Nanterre, Poissy, Colombes) Cf. si retour à la rentrée, sinon les relancer |
| - Relance du réseau de partenaires | Adresser une plaquette ACORDIX : - aux Conseils généraux (Hauts de Seine, Val d'Oise, Yvelines) - au Club 92 - au Lyons Club et/ou Rotary Club |
| - Lettre pour Lycée Auguste Renoir | Lycée ne répondant plus à nos sollicitations, lettre lui demandant de confirmer son retrait du Projet ACORDIX |
| - Lettre pour Lycée Jean Jaurès | Lycée ne répondant plus à nos sollicitations, lettre lui demandant de confirmer son retrait du Projet ACORDIX + restitution de la Taxe d'Apprentissage |
| - Rendez-vous partenaires externes [8 septembre 2008, 10h] IMS-Entreprendre pour la Cité 141 Avenue de Clichy 75017 Paris 01.70.69.00.90 / www.imsentreprendre.com | Katia MAREMBERT Chargée de projets - Pôle Entreprises et Quartiers (marembert@imsentreprendre.com) Patricia CHARRIER, responsable du pôle Entreprises et Quartiers |



8 – ACORDIX : Coordonnées du Chef de Projet (jusqu'en août 2008)

Céline VAGUER

Université Paris X-Nanterre – A.308

200 avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

tél : 01.40.97.47.41 / 06.60.55.24.43

fax : 01.40.97.47.43

courriel : cevaguer@u-paris10.fr

9 – ANNEXES

9.1. Lettre de soutien de Valérie Péresse à l'Opération ACORDIX



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Ministre

Réf. : CAB/FL/md

Paris, le 10 DEC. 2007

Chère Madame,

Je ne peux malheureusement pas être parmi vous aujourd'hui, mais je voulais vous témoigner de mon soutien plein et entier à l'opération ACORDIX.

Vous démontrez que l'université est capable d'assumer une mission d'accompagnement des élèves jusqu'à la réussite dans l'enseignement supérieur. C'est tout l'esprit de l'orientation active que nous mettons en œuvre pour préparer la prochaine rentrée. Mais au-delà, vous vous engagez dans le soutien aux plus fragiles de nos élèves, ceux que les conditions sociales, l'environnement culturel ne prédisposent pas immédiatement à une poursuite d'étude. Cet engagement est décisif parce qu'il sert notre idéal républicain et le besoin que nous avons collectivement de faire réussir tous nos jeunes. L'université est aujourd'hui le lieu par excellence de l'ascension sociale pour peu que la mobilisation soit totale.

Merci pour votre travail et soyez encore une fois tout à fait assurée de mon soutien.

Je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de ma meilleure considération.

Valérie PECRESSE

Madame Céline VAGUER
Université Paris X-Nanterre
Bâtiment A, bureau A 308
200 avenue de la République
92001 NANTERRE Cedex



9.2. Exemple de l'Accord-Cadre avec le Rectorat de l'Académie de Versailles, signé le 22 décembre 2006



ACCORD-CADRE

ENTRE

- L'Université Paris X – Nanterre - 200 avenue de la République - 92001 Nanterre Cedex, représentée par Olivier AUDEOUD, son Président,

ci-après désignée « l'Université Paris X »

ET

- Le Rectorat de l'Académie de Versailles, représenté par Alain BOISSINOT, Recteur, Chancelier des universités

ci-après désigné « le Rectorat »

PREAMBULE

A la suite de l'appel à projet intitulé « promouvoir l'égalité des chances à l'université », lancé en décembre 2005 par M. Azouz BEGAG, ministre délégué à l'égalité des chances et M. François GOULARD, ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, l'Université Paris X a élaboré le projet ACORDIX qui a été retenu.

La mise en œuvre de ce projet est l'occasion pour le Rectorat de créer un partenariat avec l'Université Paris X.



Le Rectorat et l'Université Paris X sont résolues à :

- favoriser la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur des élèves scolarisés dans des zones urbaines sensibles de l'académie de Versailles ;
- favoriser la réussite de ces élèves dans des formations universitaires « professionnalisantes » aux débouchés clairement identifiés.

Dans le but d'un approfondissement de leur coopération dans le domaine de la formation, le Rectorat et l'Université Paris X mèneront les actions appropriées pour mettre en œuvre le présent accord-cadre.

Les actions ainsi entreprises doivent permettre de faire connaître à des lycéens issus de zones sensibles, certaines filières à fort taux d'insertion professionnelle, proposées dans le plan de formation de l'Université Paris X et d'y favoriser leur réussite.

Ces actions sont décrites dans le projet ACORDIX.

- Article 1

Les parties à la présente convention décident d'organiser conjointement, pour chaque classe de seconde, le déroulement de l'action d'information par la structuration d'un binôme professeur de lycée, enseignant universitaire.

Ce binôme matérialise pour les élèves le passage du lycée à l'enseignement supérieur.

Il doit participer à l'ensemble des activités du programme qui doivent se dérouler dans les deux institutions, lycée et université.

- Article 2

Les parties à la présente convention entendent réaliser des activités conjointes dans le but d'améliorer l'information des élèves de seconde sur les parcours universitaires.

Ces activités viseront à :

- porter à la connaissance des élèves certaines filières d'études et les débouchés professionnels correspondants, au moyen notamment de conférences de professionnels ;
- donner à l'ensemble des élèves, dès la classe de seconde une information claire sur l'organisation des études universitaires, par le biais d'interventions d'enseignants-chercheurs et d'étudiants avancés dans les formations ciblées ;
- répondre aux interrogations des élèves concernant la vie au quotidien sur le campus et le statut d'étudiant, en organisant des tables-rondes avec des étudiants de 1^{er} cycle.

- Article 3

Les parties à la présente convention conviennent d'organiser une action d'évaluation programmée en classe de première.

Cette action, entièrement réalisée par le Centre de Counseling de Nanterre, devra être soutenue par les professeurs du lycée chargés de sensibiliser les élèves et de faciliter la réalisation concrète de cette opération.



- **Article 4**

S'agissant des étudiants de terminale, les parties conviennent de définir et de mettre en œuvre des actions de « remédiation » individualisées nécessaires à la réussite des projets.

- **Article 5**

Les parties à la présente convention s'efforcent de favoriser et de soutenir la politique d'enrichissement culturel proposée dans le projet.

- **Article 6**

Afin de développer ces actions de partenariat entre les établissements scolaires de l'académie de Versailles et l'Université Paris X, des conventions spécifiques seront établies et transmises au comité de pilotage et de suivi du présent accord-cadre.

- **Article 7**

Un comité de pilotage et de suivi du présent accord-cadre sera créé qui aura pour but :

- de mettre en œuvre les décisions exprimées dans le cadre de cette convention et leur éventuel élargissement ;
- d'apporter toutes précisions nécessaires à sa mise en application ;
- de garantir l'exécution de la présente convention et d'en assurer le suivi ;
- d'assurer entre les partenaires, la circulation d'informations concernant les nouvelles actions réalisées ;
- d'évaluer les projets réalisés dans le cadre de la présente convention.

Ce comité, réuni selon les besoins à l'initiative du recteur de l'académie de Versailles, chancelier des universités, est formé de 13 membres qui se répartissent comme suit :

- pour le Rectorat : le recteur ou son représentant, un conseiller technique nommé par le Recteur, l'inspecteur d'académie-directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine ou de l'inspecteur de l'Education Nationale, un proviseur, un professeur et un lycéen d'établissement situé en ZEP/REP nommés par le Recteur ;
- pour l'Université Paris X : le président de l'Université Paris X ou son représentant, le vice-président du Conseil d'Administration, le vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, un représentant du Centre de Counseling, un représentant du corps enseignant et un étudiant nommés par le Président de l'Université Paris X ;
- pour le monde professionnel : un chef d'entreprise ou un représentant de la Chambre et Commerce et d'Industrie choisi par le recteur de l'académie de Versailles et le président de l'université Paris X.

- **Article 8**

La coopération aura lieu sous réserve que les partenaires disposent, si nécessaire, des moyens budgétaires suffisants pour sa mise en œuvre.



- **Article 9**

Le présent accord-cadre, conclu pour une durée de 3 ans, entrera en vigueur à partir de la date de sa signature par chacune des parties.

Il est renouvelable par accord écrit des parties.

Il pourra y être mis fin par accord mutuel des parties ou par dénonciation d'une des parties.

Fait à, le, en deux exemplaires

Le Président de l'Université Paris X

Le Recteur de l'Académie de Versailles

Olivier AUDEOUD

Alain BOISSINOT



9.3. Exemple de la Convention Lycée / Université



Vu l'accord cadre signé le 22 décembre 2006 entre le Rectorat et l'Université Paris X pour la mise en œuvre du projet ACORDIX dans les lycées situés dans les zones urbaines sensibles de l'Académie de Versailles,

Vu l'article 6 de cet accord cadre qui précise que « Afin de développer les actions de partenariat entre les établissements scolaires de l'Académie de Versailles et l'Université Paris X, des conventions spécifiques seront établies et transmises au comité de pilotage et de suivi de l'accord cadre, »

une convention est établie

ENTRE

- L'Université Paris X–Nanterre – 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex, représentée par Olivier AUDEOUD, son Président,

ci-après désignée « l'Université Paris X »

ET

- Le lycée NOM + ADRESSE, représenté par NOM du Proviseur, son proviseur.

ci-après désigné « le Lycée »

Article 1 – Objet de la convention

L'objet de cette convention est de préciser la mise en œuvre du projet ACORDIX entre l'Université Paris X et le lycée NOM du LYCEE.

Le projet ACORDIX a pour objectif de :

- favoriser la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur des élèves scolarisés dans des zones urbaines sensibles ;
- favoriser la réussite de ces élèves dans des formations universitaires « professionnalisantes » aux débouchés clairement identifiés.



Les parties à la présente convention entendent réaliser conjointement l'ensemble des activités décrites dans le projet ACORDIX.

Article 2 – Constitution de la structure ACORDIX

- Le Lycée s'engage à obtenir l'accord de participation d'enseignants et de lycéens, personnes-relais et à transmettre après leur autorisation ou celle des parents pour les lycéens mineurs leurs coordonnées à l'Université,
- L'Université s'engage à obtenir l'accord de participation d'enseignants et d'étudiants, personnes-relais et à transmettre après leur autorisation leurs coordonnées au Lycée.

L'ensemble de ces personnes-relais universitaires et lycéens constitue la structure chargée de la mise en œuvre des actions ACORDIX.

Article 3 – Fonctionnement de la structure ACORDIX

Dans la limite du temps défini par chacune des parties à sa participation au projet, les deux partenaires Lycée et Université s'engagent à tout mettre en œuvre pour permettre aux personnes-relais de leur institution de participer aux réunions de travail nécessaires à l'organisation de l'action ACORDIX.

- Si la réunion est organisée par le lycée et accompagnée par un de ses personnels, les lycéens demeurent placés sous l'entière responsabilité du lycée lorsqu'ils se rendront aux réunions de travail ou aux actions ACORDIX organisées sur le campus de Nanterre.
- Si la réunion est organisée hors temps scolaire, la responsabilité est individuelle.
- La reconnaissance de la participation des enseignants du lycée **NOM du LYCEE** à ce projet sera organisée annuellement par le Proviseur en fonction des moyens disponibles.
- L'Université fournira aux enseignants universitaires relais les lettres de mission spécifiques précisant leur mission ACORDIX sur le campus et dans les lycées.

Article 4 – Action d'information

Le Lycée s'engage à faciliter le déroulement de l'action d'information ACORDIX prévue pour les classes de seconde.

- Une partie de cette action pourra se dérouler au lycée sur le temps scolaire. Ces séances pourront être animées par un binôme Enseignant de lycée-Universitaire.
- L'université s'engage à organiser en juin pour les lycéens de classes de seconde l'action d'information professionnelle et de découverte du campus. A cet effet, elle s'engage à recueillir l'accord des partenaires professionnels, des enseignants-chercheurs et des étudiants nécessaires au déroulement de cette action.
- Le lycée s'engage à organiser pour les lycéens de classes de seconde l'accompagnement nécessaire pour qu'ils puissent participer à cette action d'information qui se déroulera sur le campus de Nanterre.



Article 5 – Action d'évaluation

Les parties à la présente convention conviennent d'organiser une action d'évaluation programmée pour les élèves de première s'inscrivant dans le projet.

Cette action, entièrement réalisée par le Centre de Counseling de Nanterre, devra être soutenue par les professeurs du lycée chargés de sensibiliser les élèves et de faciliter la réalisation concrète de cette opération.

Article 6 – Action de remédiation

S'agissant des étudiants de terminale restant dans le projet, les parties conviennent de définir et de coopérer pour mettre en œuvre les actions de « remédiation » individualisées nécessaires à la réussite des projets.

Article 7 – Action d'enrichissement culturel

La structure ACORDIX définira annuellement, avec le service culturel de l'université, les actions cibles qui entreront dans le projet ACORDIX.

L'université s'engage à proposer gratuitement ces actions aux lycéens inscrits dans le projet.

Le lycée s'engage à tout mettre en œuvre pour faciliter la participation des lycéens à ces activités.

Article 8 – Action de structuration d'un réseau social

La structure ACORDIX définira annuellement les événements prévus au projet et ayant pour objectif d'accompagner la structuration d'un réseau social entre les lycéens inscrits dans le projet.

L'université s'engage à proposer gratuitement ces événements aux lycéens inscrits dans le projet.

Le lycée s'engage à tout mettre en œuvre pour faciliter la participation des lycéens à ces événements.

Article 9 – Financement des Actions

La part de financement des actions à la charge du lycée **NOM du LYCEE** est assurée à partir de la taxe d'apprentissage collectée par l'université spécifiquement pour l'action ACORDIX et versée directement au lycée. Le barème des actions à la charge des lycées figure en annexe. L'ensemble de ces actions est éligible et peut être financé par la taxe d'apprentissage.

En fonction du nombre de classes (action d'information) et d'élèves (autres actions) inscrits dans le projet, une facturation annuelle sera établie par l'université.

Le paiement sera exigible pour moitié lors de l'inscription annuelle des lycéens dans le dispositif, pour moitié à la fin de l'année scolaire.



Article 10 – Suivi par le Comité de Pilotage

Ainsi qu'il est précisé à l'article 6 de l'accord-cadre signé avec le Rectorat de l'Académie de Versailles rappelé dans le préambule de cette convention, la mise en œuvre de l'ensemble du projet sera suivi et évalué par le comité de pilotage de l'accord-cadre.

Article 11 –

La mise en œuvre des différentes actions ACORDIX aura lieu sous réserve que les partenaires disposent, si nécessaire, des moyens budgétaires suffisants.

Article 12 – Durée de la convention

Cette convention est conclue pour 3 ans. Elle entrera en vigueur à partir de la date de sa signature par chacune des parties. Chaque année un avenant financier sera signé entre le lycée et l'université en fonction du nombre de classes ou de lycéens participants.

Elle est renouvelable par accord écrit des parties.

Il pourra y être mis fin par accord mutuel des parties ou par dénonciation d'une des parties.

Fait à, le, en deux exemplaires

Le Président de l'Université Paris X

Le Proviseur du Lycée **NOM du LYCEE**

Olivier AUDEOUD

NOM du Proviseur

ACORDIX – Tarif des actions

- **Classe de seconde** : Action d'information
Par classe..... 1 319.05 €

- **Classe de première** : Evaluation + intégration sociale + enrichissement culturel
Par élève inscrit dans le projet..... 1 037.60 €

- **Classe de terminale** : Remédiation + intégration sociale + enrichissement culturel
Par élève inscrit dans le projet..... 1 030.56 €



9.4. Programme des Journées d'Information (décembre 2007)

PROJET ACORDIX
L'ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉUSSITE
DANS LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

UPX
UNIVERSITÉ PARIS X - NANTERRE

ACORDIX ET SES PARTENAIRES :

- L'Université Paris X-Nanterre
- Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Le Rectorat de l'Académie de Versailles
- Les lycées :
Auguste Renoir - Asnières ;
Claude Garamont - Colombes ;
Guy de Maupassant - Colombes ;
Joliot-Curie - Nanterre.
- Le centre CACIOPE,
Université Paris X-Nanterre
- L'Association des anciens du lycée Joliot-Curie (ANLYCE)
- L'Association pour la Formation Supérieure aux Métiers de l'Immobilier (AFSMI)
- Les sociétés : TOTAL, SOGETI, DELOITTE...

CONTACT
Céline Vaguer, Responsable du Projet ACORDIX
cevagner@u-paris10.fr

**JOURNÉES
D'INFORMATION
DES LYCÉENS**
10-12-14 décembre 2007

10-12-14 décembre 2007 « CONSTRUIRE SON PROJET D'ÉTUDES »

PREMIÈRE ACTION : LES JOURNÉES D'INFORMATION

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

| | |
|----------------|---|
| 8H30 -> 9H00 | • Accueil des participants Hall bâtiment II |
| 9H30 -> 10H00 | • Ouverture de la Journée d'Information Amphi B2 |
| 10H00 -> 10H30 | • Présentation du projet ACORDIX Amphi B2 Mademoiselle Céline Vaguer (Chargée de Mission, Responsable du projet ACORDIX) |
| 10H30 -> 11H30 | • DU LYCÉE À L'EMPLOI EN PASSANT PAR L'UNIVERSITÉ Amphi B2 Monsieur Bruno Lefebvre (Vice-Président de l'Université Paris X-Nanterre chargé des Etudes et de la Vie Universitaire) |
| 11H30 -> 14H00 | • Déjeuner (Restaurant Universitaire) Visite du Campus |
| 14H00 -> 17H00 | ATELIERS THÉMATIQUES Rencontres avec des étudiants, des enseignants, des professionnels. |

ATELIERS THÉMATIQUES :

| | | |
|----------------|---|------------------------------------|
| 14H00 -> 15H30 | • Droit Amphi A2 | • Economie/ Gestion Amphi E3 |
| 15H30 -> 17H00 | • Mathématique/ Informatique Amphi A2 | • Métiers du livre Amphi E3 |





9.5. Programme des Journées d'Information (avril 2008)

PROJET ACORDIX
L'ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉUSSITE
DANS LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

ACORDIX ET SES PARTENAIRES :

- ▶ L'Université Paris X-Nanterre
- ▶ Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- ▶ Le Rectorat de l'Académie de Versailles
- ▶ Les lycées :
 - Auguste Renoir - Asnières sur Seine ;
 - Claude Garamont - Colombes ;
 - Guy de Maupassant - Colombes ;
 - Joliot-Curie - Nanterre ;
 - Le Corbusier - Poissy ;
 - Romain Rolland - Argenteuil.
- ▶ Le centre CACIOPE, Université Paris X-Nanterre
- ▶ L'Association des anciens du Lycée Joliot-Curie (ANLYCE)
- ▶ L'Association pour la Formation Supérieure aux Métiers de l'Immobilier (AFSMI)
- ▶ La société TOTAL et l'ONISEP

CONTACT
Céline Vaguer, Responsable du Projet ACORDIX,
cevaguer@u-paris10.fr

JOURNÉES D'INFORMATION DES LYCÉENS
7-9-10-14 avril 2008

7-9-10-14 avril 2008 « CONSTRUIRE SON PROJET D'ÉTUDES »

PREMIÈRE ACTION : LES JOURNÉES D'INFORMATION

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

| | |
|---------------|---|
| 9H00 | ▶ Accueil des participants Hall bâtiment B |
| 9H30 ▶ 10H00 | ▶ Ouverture de la Journée d'information Amphi B2 |
| 10H00 ▶ 10H30 | ▶ Présentation du projet ACORDIX Amphi B2 Mademoiselle Céline Vaguer (Chargée de Mission, Responsable du projet ACORDIX) |
| 10H30 ▶ 11H30 | ▶ DU LYCÉE À L'EMPLOI EN PASSANT PAR L'UNIVERSITÉ Amphi B2 Monsieur Bruno Lefebvre (Vice-Président de l'Université Paris X - Nanterre chargé des Etudes et de la Vie Universitaire) |
| 11H30 ▶ 14H00 | ▶ Déjeuner (Restaurant Universitaire) Visite du Campus |
| 14H00 ▶ 17H00 | ▶ ATELIERS THÉMATIQUES Rencontres avec des étudiants, des enseignants, des professionnels. |

ATELIERS THÉMATIQUES :

| | | |
|---------------|---|---|
| 14H00 ▶ 15H30 | ▶ Droit Amphi A2 | ▶ Science humaines et sociales Amphi E3 |
| 15H30 ▶ 17H00 | ▶ Arts, lettres et langues Amphi A2 | ▶ Économie/ Gestion Amphi E3 |



9.6. Charte d'Engagement

CHARTRE D'ENGAGEMENT

PRÉAMBULE

Le projet **ACORDIX** (Accompagnement, Orientation, Remédiation, Détection, Information) de l'Université Paris 10 a été retenu en réponse à l'appel à projet intitulé *Pour une égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur et aux emplois qualifiés* lancé en décembre 2005 par M. Azouz Begag (Ministre délégué à l'égalité des chances) et M. François Goulard (Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche).

Le 22 décembre 2006, la signature de l'accord cadre entre l'Université Paris 10 et le Rectorat de l'Académie de Versailles permet la mise en œuvre du projet ACORDIX dans les lycées situés dans les zones urbaines sensibles de l'Académie de Versailles et une collaboration étroite entre les dites parties.

Vu l'article 6 de cet accord cadre qui précise que *Afin de développer les actions de partenariat entre les établissements scolaires de l'Académie de Versailles et l'Université Paris 10, des conventions spécifiques seront établies*, des Conventions ont été établies entre l'Université Paris 10 et les lycées :

- Auguste Renoir (Asnières sur Seine)
- Claude Garamont (Colombes),
- Guy de Maupassant (Colombes),
- Joliot-Curie (Nanterre),
- Le Corbusier (Poissy),
- Romain Rolland (Argenteuil)

Vu l'article 5 de cette convention qui annonce que *Les parties à la présente convention conviennent d'organiser une action d'évaluation pour les élèves de première s'inscrivant dans le projet*,

Vu la définition même du projet ACORDIX selon lequel *Le projet global d'accompagnement repose sur un principe : la motivation des élèves. Ce projet s'adresse donc à tout lycéen motivé, décidé à saisir l'opportunité qui lui est offerte. Il ne fonctionne que sur un principe d'autosélection*,

une charte d'engagement pour l'ensemble des parties est établie. Elle définit les engagements réciproques du lycéen, du lycée et de l'Université Paris 10 selon les modalités suivantes :



1. LE LYCÉEN

La participation au projet ACORDIX repose sur **la seule motivation** du lycéen. A l'issue des Journées d'information (l'action d'Information), il décide seul de s'inscrire dans le Projet et de participer pleinement aux différentes actions qui lui sont alors proposées :

- en Première, l'**action d'évaluation** a pour objectif d'aider le lycéen à élaborer son projet d'études supérieures en identifiant ses forces et ses faiblesses en référence au projet d'études visé. Elle permet également d'envisager avec lui une solution alternative dans son orientation. Pour identifier les besoins qui pourraient constituer des entraves à la réussite, le lycéen effectuera un bilan d'orientation (tests d'aptitude, de motivation, entretiens, ateliers...) réalisé par des psychologues spécialistes de l'orientation.

Le lycéen s'engage donc à suivre dans son intégralité l'action d'évaluation (d'une durée de 12h) à l'Université Paris 10.

Le lycéen permet à l'Université Paris 10, et plus spécifiquement au Chef de projet et au Responsable du projet ACORDIX, d'avoir accès aux résultats de l'action d'évaluation afin de pouvoir communiquer oralement la synthèse de cette action au cours d'une réunion avec l'équipe pédagogique et la direction de l'établissement permettant d'identifier et de déterminer les actions à mettre en œuvre pour le lycéen au cours de l'action de remédiation en Terminale.

- En Terminale, l'**action de remédiation** permet la mise en œuvre du projet individualisé élaboré pendant la phase d'évaluation. Elle vise à optimiser les possibilités de réussite au baccalauréat et à préparer le lycéen à son entrée à l'Université.

Le lycéen s'engage donc à participer aux ateliers de remédiation mis en place spécialement pour lui : tutorat ; préparation des examens, des dossiers ; développement personnel ; méthodologie universitaire...

- L'**enrichissement culturel et social**, tout au long de ces deux années lycéennes, permet au lycéen d'enrichir son réseau social et de développer sa culture générale.

Le lycéen s'engage donc à participer aux activités culturelles, sociales et sportives proposées par l'Université (représentation théâtrale, danse, concert, soirée de promotion...).

2. LE LYCÉE

Le lycée s'engage à tout mettre en œuvre pour faciliter la participation du lycéen à l'ensemble des actions du Projet ACORDIX, selon les principes de fonctionnement évoqués notamment aux articles 5, 6 et 7 de la Convention établie entre le lycée et l'Université Paris 10.

Il permet également que certaines actions puissent se dérouler au sein de l'établissement, notamment l'action de remédiation.

3. L'UNIVERSITÉ

L'Université s'engage à tout mettre en œuvre pour accueillir et suivre le lycéen sur l'ensemble des actions pour lesquelles il est sollicité :

- en Première, le lycéen est accueilli à l'Université pour participer à l'**action d'évaluation** sur son temps scolaire. Si cela le nécessite, l'Université prend en charge le déjeuner du jeune.
- en Terminale, l'Université met en place l'**action de remédiation** soit à l'Université, soit au sein de l'établissement scolaire, en concertation étroite avec le Chef d'établissement.



- Comme évoqué à l'article 7 de la Convention passée entre le lycée et l'Université, l'Université s'engage à proposer gratuitement au lycéen les actions culturelles et sociales tout au long de l'année scolaire.

L'Université s'engage, dès qu'un lycéen sort du dispositif, à détruire l'ensemble des documents (tests, compte rendu d'entretien...) qui concernent le lycéen.

Elle s'engage à ce que les productions des lycéens (verbales et/ou écrites) ne servent pas à des études sans l'accord du jeune et du Chef d'établissement.

DECISION D'ENGAGEMENT

Nanterre le,

Le lycéen
(Nom, prénom et signature)

Le Proviseur du Lycée
(Nom, prénom et signature)

La Présidente de l'Université Paris 10
(Nom, prénom et signature)



9.7. Autorisation parentale

CÉLINE VAGUER

Université Paris X-Nanterre
Bâtiment A.308
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
cevagner@u-paris10.fr

Nanterre le, 17 mars 2008

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet ACORDIX, votre fils/fille élève de classe de première au lycée..... a demandé à suivre une action pour l'aider à construire son projet d'études et son projet professionnel. Cette action comporte différentes activités dont la passation de questionnaires portant sur la motivation et les intérêts ainsi que de tests d'aptitudes et de compétences scolaires. Ces passations seront réalisées à l'Université Paris X-Nanterre par des psychologues de l'orientation. Les résultats de ces tests et questionnaires lui seront communiqués et lui permettront d'en tenir compte pour la construction de son projet d'études et de son projet professionnel.

Comme il est de règle, en ce qui concerne la passation de tests et questionnaires, pour permettre cette évaluation, je vous saurai gré de bien vouloir remplir et signer l'autorisation parentale ci-jointe et que votre fils/fille remettra lors de la première activité à laquelle il participera.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, nous vous précisons que les résultats ne sont accessibles qu'aux seuls psychologues de l'orientation participant au projet.

Je me tiens à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Céline Vagner

Responsable du projet ACORDIX

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme, Mr représentant(e) légal de
....., élève en Première au lycée..... autorise les
psychologues de l'orientation sollicités dans le cadre du Projet ACORDIX, à faire passer des questionnaires et
des tests, à mon fils/ma fille.

Le,.....

Signature



9.8. Fiche de Synthèse pour l'Action d'Evaluation

SYNTHÈSE DE L'ACTION D'EVALUATION

Date de l'entretien final :

Nom :

Nom du psychologue :

Prénom :

Nom de l'établissement :



RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Coordonnées postales :

Coordonnées téléphoniques :

Courriel :

Date de naissance :

Niveau d'étude :

Ordinateur à domicile : oui non

Accès à Internet à domicile : oui non

Contextes familial et social

PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISE

APTITUDES ET CAPACITES DE RAISONNEMENT (DAT 5)

1- *Raisonnement Verbal*

2- *Raisonnement Numérique*

3- *Raisonnement Abstrait*

MOTIVATIONS ET CENTRES D'INTERET (HEXA 3D)

1- *Sensibilité vis-à-vis de ses intérêts professionnels (HEXA 3D)*

2- *Ses préférences pour une filière en particulier*



9.9. Article *öhz campus* – Das Magazin für Universitäten, Fachhochschulen und Forschungseinrichtungen (n°4, 2008)